R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu l'article D.612-34 du code de l'éducation relatif à l'attribution du grade de master, notamment son alinéa 3 ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu le décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 22 août 2014 relatif aux habilitations du Conservatoire national des arts et métiers à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Monsieur François LOREAU né le 27 avril 1969 à PARIS (75) France
en vue de son inscription au MASTER ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER Sciences humaines et sociales,** finalité Recherche et Professionnelle, mention Travail et développement, spécialité Ergonomie
Mention : Bien

est délivré à **Monsieur François LOREAU**

au titre de l'année universitaire 2015-2016 **et confère le grade de master**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Le titulaire

L'Administrateur général

Olivier FARON

Fait à Paris, le 08 juin 2017
Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Gilles PECOUT

N° CNAM 12497161

N° **AB2017201502397**